#### « Rapport Pêcheur »

# **Faisons la clarté!**

Le "rapport Pêcheur" remis au gouvernement le 7 novembre 2013 va servir de base à un nouveau round de l'agenda dit "social", de mai 2014 à février 2015, visant à une remise à plat de l'organisation statutaire de la fonction publique

Des orientations

dangereuses pour

les droits et garanties

des fonctionnaires

e rapport souscrit pleinement à la politique de coupes budgétaires du gouvernement et s'intègre dans la modernisation de l'action publique (MAP) qui poursuit la casse mise en oeuvre par la révision générale des politiques publiques de Sarkozy. Le rapport vise plus particulièrement la fonction publique d'État. Concernant la "gestion des agents", le rapport veut donner la main aux direc-

teurs locaux et utilise cette formule choc: "Il faut que les chefs de service soient des patrons!".

Ces "patrons" des directions locales, départementales ou régionales décide-

raient du déroulement de carrière des agents, des changements d'échelon et de grade, tout ceci à partir du "mérite individuel". Le rapport veut en finir avec le déroulement de carrière garantit par le statut.

L'accès à l'échelle 6 pour la catégorie C ou au 3ème grade pour la

catégorie B seraient conditionnés par le parcours et les mérites de l'agent... du point de vue du "patron" local!

Le rapport propose également de désindexer du SMIC les traitements des premiers grades de la catégorie C! Autrement dit, les préconisations du rapport Pêcheur sur les carrières constituent autant de barrages à l'exercice du droit au déroulement de carrière des fonction-

naires et la création d'une fonction publique à plusieurs vitesses. Qu'il s'agisse de la gestion des agents, de la refonte de la grille, de la politique salariale et de la mobilité, tout se

rejoint pour remettre en cause les déroulements de carrière à l'ancienneté et introduire la précarité en fonction de l'emploi occupé.

On n'est plus dans la fonction publique de carrière où le grade, qui correspond à un niveau de recrutement, donne droit à un déroulement de carrière indépendamment des fonctions exercées mais au contraire dans un système où c'est l'emploi et la côte d'amour qui déterminent ce qui s'appelle désormais le parcours professionnel... jusqu'à conduire au licenciement si le fonctionnaire dont l'emploi est supprimé n'est pas recasé.

Il va sans dire que la CGT combat avec les agents ce projet de casse du statut et des missions!



## Éducation

## Réforme des rythmes scolaires : où en est-on ?

es grèves récentes et manifestations, les discussions au sein des écoles témoignent de l'opposition d'une majorité d'enseignants rejoints par les personnels territoriaux et autres acteurs de l'école. Un récent sondage montre que 58 % des familles ayant au moins un enfant sont opposées à cette réforme. En effet, selon une consultation réalisée par France Inter, 72,8 % des sondés des villes passées à la réforme ne sont pas favorables à cette réforme, 69,7 % trouvant leur enfant plus fatigué!

Des élus locaux sont nombreux à signaler les incohérences et les difficultés de la mise en place de cette réforme ou leurs craintes pour ceux qui avaient reporté leur décision à 2014. Tous s'interrogent aussi sur les finalités de cette réforme qui ne correspond en rien aux objectifs qu'elle affichait : la réussite et le bien-être des enfants. Si nous nous opposons à la réforme actuelle, si nous demandons son abandon, ce n'est pas pour nous réfugier vers un statut quo intenable à terme.

Il est temps d'aborder les vrais problèmes et de s'engager vers une véritable transformation démocratique de l'École. C'est un véritable débat de société qu'il faut ouvrir, avec pour première préoccupation la perspective d'une amélioration des conditions de vie et de travail.

#### La CGT demande l'ouverture d'un débat autour de 7 enjeux :

**PREMIER ENJEU**: combattre la flexibilité renforcée du travail, la précarité, la paupérisation qui ont un effet direct sur la vie des parents comme celle des enfants.

■ **DEUXIÈME ENJEU**: refonder l'École en tournant le dos au "productivisme éducatif".

**TROISIÈME ENJEU**: reconquérir le temps pour "apprendre vraiment". Sans allègement des programmes annuels, pas de réelles modifications des rythmes des enfants!

■ **QUATRIÈME ENJEU**: revaloriser l'École et les métiers de l'Éducation

**CINQUIÈME ENJEU**: mieux articuler, sans les confondre, les missions de tous les acteurs éducatifs.

**SIXIÈME ENJEU:** redonner sa place à l'Éducation Populaire, agir contre la déprofessionnalisation de ses acteurs.

**SEPTIÈME ENJEU**: garantir une égale qualité de l'offre éducative pour tous les jeunes.

